

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
 CANTON DE TAVERNY

\* \* \* \*

COMMUNE DE FREPILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 En date du 23 octobre 2008

L'an deux mil huit, le vingt-trois octobre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le quatorze octobre 2008, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

**Présents :**

Bernard TAILLY (*Maire*)

Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Jean BENITEZ DE LUGO, Patricia ZEISS, Dominique BERNARD (*maires adjoints*)

Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE, Micheline MAINGUET, Roger MIGNOT, Claude MOUGIN, Bernard PAUTET, Patricia POIZAC, Monique RISCH, Nathalie VOLTZ POUILLE, Chantal WALTER, (*conseillers municipaux*)

**Secrétaire de séance :** Claude MOUGIN

La séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de Bernard TAILLY.

Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 18 septembre 2008 est adopté à l'unanimité.

**1. FINANCES**

**1.1. Budget supplémentaire 2008 – Commune »**

Rapporteur : Yves GITTON

Monsieur le Maire adjoint présente pour chaque section les réajustements de dépenses et recettes 2008 en complément du budget primitif de la commune.

Le budget supplémentaire est conforme aux décisions de la commission finance réunie le 16 octobre 2008, à l'exception de l'inscription d'une dépense supplémentaire pour des travaux de serrurerie.

Le budget supplémentaire de la commune s'équilibre à la somme de

section de fonctionnement	313 845,16
section d'investissement	1 718 259,85

A l'unanimité le Conseil municipal adopte le budget supplémentaire de la commune.

**1.2. Décision modificative n 1 budget ateliers locatifs**

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire a procédé au virement d'un montant de 1 500 € de l'article 61522 à l'article 673 de la section fonctionnement du budget ateliers locatifs. Cette opération ne modifie pas l'équilibre du budget.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un versement demandé par la trésorerie pour régulariser un chèque impayé.

## **2. ADMINISTRATION GENERALE**

### **2.1. Autorisation de signature d'une convention d'objectifs et de financement prestation de service avec la CAF**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose la nécessité de signer avec la CAF cette convention, elle remplace et annule deux contrats initiaux (contrat enfance et temps libre). Ce nouvel acte ne change aucunement les prestations.

À l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CAF.

### **2.2. Autorisation de solliciter auprès du Conseil général une subvention dans le cadre de l'informatisation des écoles**

Rapporteur : Patricia ZEISS

Patricia ZEISS expose que le matériel informatique de l'école devenu obsolète va être changé dans les jours qui suivent. Le montant de la dépense est de 14 000 € environ. Le Conseil général finance à hauteur de 500 € par classe ce type d'acquisition. Le Conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire de solliciter une subvention dans ce cadre.

### **2.3. Demande de subvention auprès du Conseil général pour l'aménagement et l'équipement d'une salle à vocation culturelle**

Rapporteur : Martine BERNARD

Fortement demandé par les administrés, cyber'frép a été créé. Les statuts de l'association sont en cours de réalisation. Il a été convenu que la commune participait à sa création par l'acquisition de matériel (investissement) et mise à disposition des locaux, les frais de fonctionnement étant à la charge de l'association.

Le Conseil général subventionne à hauteur de 20 % du montant des acquisitions. À l'unanimité, les membres du Conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à solliciter une participation du Conseil général.

### **2.4. Reprise d'une concession dans le cimetière communal**

Rapporteur : Jean BENITEZ DE LUGO

Monsieur BENITEZ DE LUGO fait part aux conseillers municipaux du travail accompli depuis un an au niveau des concessions du cimetière. Il propose aujourd'hui à la demande de la famille TIERCE de réintégrer dans le domaine communal la concession n° 434.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la reprise.

### **2.5. Rapport sur le prix et qualité de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activité 2007 sur le prix et qualité de l'eau présentés par le SIAEP.

Il rappelle que le délégataire est VEOLIA EAU en vertu d'un contrat qui prend fin en juin 2014.

Après avoir donné quelques chiffres clés, Monsieur le Maire président du SIAEP donne les orientations du syndicat.

Le Conseil municipal prend acte du rapport qui est consultable en mairie.

**QUESTION DIVERSES****Versement d'une subvention à l'OMS :**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prévu au budget supplémentaire, voté précédemment, Monsieur le Maire propose de verser à l'OMS une subvention de 6 500 € pour l'acquisition de 3 défibrillateurs.

L'acquisition directe par l'association permettra ainsi une subvention de DDJS.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le versement de cette somme à l'OMS.

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire confirme la traditionnelle réception des nouveaux frépillonais au 14 novembre 2008, ainsi que la distribution des colis de Noël à nos aînés le 20 décembre 2008.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h 05.

---